



RÉFORME DU FERROVIAIRE

Montreuil, le 28 Mars 2018

AVENIR DE LA SNCF

L'AVENIR NOUS APPARTIENT, NOUS POUVONS ÉCRIRE UNE AUTRE HISTOIRE

**Découvrez le projet CGT
« ENSEMBLE POUR LE
FER » :**

<https://www.cheminotcgt.fr/wp-content/themes/cheminotcgt/assets/img/layout/ENSEMBLE-POUR-LE-FER.pdf>

Le projet CGT « ENSEMBLE POUR LE FER » a été présenté au parlement et au gouvernement. Tous reconnaissent sa pertinence, mais ce ne sont pas leurs orientations. Ce projet base d'une réforme nécessaire aborde toutes les problématiques : financement et dette du ferroviaire, ouverture à la concurrence, statut juridique de l'entreprise, conditions sociales des cheminots. Il propose surtout des objectifs ambitieux de développement des trafics fret et voyageurs ainsi que le développement du réseau capillaire et des lignes de proximité.

POUR L'INTERET GENERAL :

Des enjeux d'écologie, d'aménagement du territoire, de maîtrise publique, de droits sociaux.

Le gouvernement et le directoire de la SNCF refusent nos propositions et rejettent toute négociation. Les réunions dites de « concertation » sont des simulacres visant à valider les seules propositions gouvernementales.

Face à ce refus démocratique, les cheminots et les usagers ont compris que seul le rapport de forces peut permettre de bouger les lignes.

Les agents de maîtrise, les techniciens et les cadres ont tenu toute leur place dans la manifestation du 22 mars, malgré les pressions managériales, prouvant ainsi qu'ils sont acteurs des orientations de leur entreprise.

TOUTES ET TOUS MOBILISE-E-S :

Une stratégie nouvelle a été mise en place dans le but de construire un rapport de forces durable, laissant la possibilité à toutes et tous, quel que soit le collègue ou le statut de rejoindre le mouvement.

ENSEMBLE POUR LE FER.

Défendons ensemble, notre bien commun, l'intérêt général !

Défendons le droit de grève et la liberté d'expression !

Refusons le poison de la division !

Mobilisons-nous tous ensemble !



La CGT s'inscrit dans ce conflit pour des négociations projet contre-projet.

Celui du gouvernement et du directoire ne fait aucune proposition pour améliorer la qualité du service public. Les cheminots de tous niveaux mesurent que toutes les décisions prises depuis 15 ans sont des lubies d'école de commerce, des visions technocratiques très éloignées des réalités productives et des besoins sociaux.

**Refuser le chantage sur la dette :
C'est POSSIBLE !**

Le gouvernement reconnaît que la dette est le produit d'investissements commandés par l'Etat pour aménager le territoire. Des choix très souvent pertinents, non assumés cependant par l'Etat.

La CGT propose de créer une caisse de l'Etat pour constituer une structure de défaisance de la dette qui débarrasserait le système ferroviaire de ce poids, stimulerait toutes les énergies pour la reconquête d'un service public ferroviaire Voyageurs et Fret efficace.

Le scandale des Partenariats Privés Publics, (Vinci exploite la LGV Tour Bordeaux, ponctionne 250 millions d'Euros par an sur 50 ans, avec la garantie de l'Etat) démontre qu'une gestion publique est plus vertueuse.

La CGT juge nécessaire de financer le ferroviaire par de nouvelles ressources favorisant la transition énergétique et le report modal pour un transport propre (ex la nationalisation des autoroutes).

**La SNCF sous contrôle de L'ETAT et des citoyens :
Un enjeu DÉMOCRATIQUE !**

La réforme de 2014 a montré ses insuffisances et ses limites.

La proposition CGT s'appuie sur la notion d'une **entreprise publique de service public unique et intégrée**, la SNCF, assurant l'intégration industrielle et dont l'organisation réintroduit la multi-activités (mutualisation des moyens humains, matériels et financiers sur tous les trafics).

Le renforcement de la maîtrise publique implique que l'État, dans le cadre d'une politique multimodale et complémentaire répondant aux ambitions du développement durable, assume un rôle central dans le système ferroviaire.

Son rôle doit être assorti de mesures favorisant la démocratie locale.

**Le Statut du cheminot pour le service public :
Un ENGAGEMENT**

Le Statut s'inscrit dans la garantie de l'adaptabilité et de la continuité du service public. Les cheminots sont soumis à des rythmes de travail et des horaires atypiques ainsi qu'à l'obligation de faire fonctionner la SNCF toute l'année. Si la sécurité ferroviaire et la continuité de service sont les fondements du Statut des cheminots de la SNCF, il faut y ajouter un principe de neutralité.

En effet, les cheminots travaillent pour assurer la sécurité, la qualité des circulations et la satisfaction des besoins de transport de nos concitoyens. Leur activité ne peut pas relever de l'arbitraire technocratique et/ou financier.

...DES CHEMINOTS RESPONSABLES ET SOLIDAIRES !

Le Statut permet de créer la solidarité entre agents. Professionnalisme, rigueur et sens du travail collectif sont exigés pour coordonner une production dans un système ferroviaire très complexe,

Le Statut motive de nombreuses luttes syndicales pour que tous les salariés, notamment les agents contractuels, soient reconnus dans leurs droits. Le Statut donne donc un cadre et des garanties pour les agents mais aussi pour les usagers et le service public.

Dans les polémiques actuelles, le Statut est l'arbre qui cache la forêt. L'attaquer, c'est in fine s'attaquer au service public.

**Pour le développement des trafics fret et voyageurs :
Un RESEAU CAPILLAIRE avec des LIGNES DE PROXIMITE.**

La politique des transports est constitutive d'une politique d'aménagement du territoire, de développement économique et de cohésion sociale et environnementale. Le service public SNCF y contribue.

Il doit également satisfaire les nouveaux besoins sociaux, transition écologique et énergétique et préserver l'avenir des générations futures.

Même si le gouvernement dément aujourd'hui vouloir fermer 9000 km de ligne, il se défait de telle manière que les régions y seront contraintes.

La CGT milite pour une politique des transports intégrée, multimodale et complémentaire afin d'apporter une meilleure réponse aux besoins de déplacements des biens et des personnes, et de favoriser le report modal vers le ferroviaire.

**...TOUTES LES MESURES POUR EVITER
L'OUVERTURE A LA CONCURRENCE DOIVENT ETRE PRISES.**

Dans la réglementation européenne il existe des dérogations pour éviter la désorganisation ferroviaire.

Mais pour Edouard Philippe, droit dans ses bottes : "la réglementation européenne nous permet l'ouverture à la concurrence, c'est le choix pris par le gouvernement".

Depuis 2003, la direction de la SNCF affirme vouloir devenir le premier opérateur logistique mondial et attribue notamment le déclin du fret à une mauvaise préparation à l'ouverture à la concurrence. Mais l'effondrement du trafic ferroviaire de marchandises est simplement lié à la concurrence dépourvue de toute régulation de la route, aggravée par l'abandon du principe de la péréquation (un des fondements de l'entreprise intégrée, pilier du service public).

**CERTAINS VEULENT LA DESCENDRE
NOUS, ON LA DEFEND !**



REFORME DU FERROVIAIRE

Montreuil, le 28 Mars 2018



AVENIR DE LA SNCF

Agitation et manipulation pour faire taire les cheminots ET tenter de casser le mouvement.

Devant le succès de la journée du 22 mars et face au conflit qui s'annonce, la direction témoigne d'une fébrilité qui l'amène à prendre des mesures susceptibles de durcir et de dramatiser la confrontation.

Petits et grands arrangements avec la loi et mesures de rétorsion ne sont pas les bonnes réponses aux inquiétudes et aux mécontentements des cheminot-e-s.

La direction devrait y prendre garde : la colère des cheminots, née du mépris de la réalité de la production, des conditions de travail en constante dégradation, des attaques incessantes contre eux, n'est pas un feu de paille.

Mesures tatillonnes et acadabrantesques POUR empêcher les organisations syndicales de vous informer !

Des consignes ubuesques et contradictoires, sur les lieux et horaires de distribution de l'information, sont actuellement délivrées par la direction (horaires de distribution devant les sièges, soit sur la voie publique, limitées dans le temps à des séquences horaires précises, interdiction de distribuer dans les emprises assorties des conditions pour pouvoir le faire), bricolage autour des DII...Une cacophonie de dispositions illégales qui témoignent d'abord de l'inquiétude, et d'une perte de sang-froid.

Fermeture (lock out) des directions centrales !

« Nos » dirigeants se font les porte-paroles du service public, dont ils redécouvrent les vertus à chaque conflit social, en appelant les personnels des services centraux à remplacer leurs collègues grévistes. Une étape supplémentaire est franchie avec la décision de fermer les sites du siège et des directions, la réaffectation du personnel, y compris des télétravailleurs...

Outre que cette décision est une singulière appréciation de la liberté du travail (...) elle révèle une étrange conception et perception du travail et des métiers des uns et des autres : le travail de nos collègues des directions et services centraux serait-il si peu important qu'ils pourraient le laisser toutes affaires cessantes ? Et les métiers de l'accueil, de l'information, de la conduite, du contrôle sont-ils si inconsistants qu'ils pourraient être exercés par des bénévoles ?

Nous appelons nos collègues à ne pas céder aux intimidations des dirigeants, à refuser de participer à une tentative de briser un mouvement qui sert l'intérêt général et pour éviter de durs réveils (austérité accrue, destruction d'emplois) !!

Nous appelons nos collègues, avec qui nous partageons le même destin, à participer activement à ce conflit en rejoignant les vrais défenseurs de l'entreprise publique et de son utilité sociale !!

